

Venise de devenir enfin un port d'approvisionnement et un débouché pour Milan » (Vœu Rossi, au Conseil municipal de Milan, 30 janvier 1900); ni même du gouvernement de Rome, qui, par décret royal du 12 mars suivant, a nommé une Commission « pour l'étude des mesures propres à développer la navigation intérieure entre Milan et Venise ».

Un système de navigation fluviale qui permettrait de transporter à bas frais (au *quart*, dit-on, du tarif actuel des voies ferrées) les marchandises pesantes du lac Majeur à la mer et *vice versa*, rendrait donc à l'industrie lombarde — c'est-à-dire, en somme, au pays tout entier — des services incontestables. Il en rendrait de plus grands encore à Venise, en lui permettant d'alimenter cette industrie de matières premières, telles que charbon, pétrole, coton, soies brutes, etc., et en lui réservant une part dans le mouvement d'exportation. Il ouvrirait même peut-être, grâce à la future ligne du Simplon, une nouvelle route au commerce international, entre la Suisse, le bassin de l'Adria-